

01 *Berge*

Nom : <i>Berge</i>		Numéro matricule du recrutement : <i>241</i>															
Prénoms : <i>Henri, Emile</i>		Surnoms :															
ÉTAT CIVIL.																	
Né le <i>12 janvier</i> <i>1894</i> , à <i>Mirepoix</i> , canton <i>Mirepoix</i> , département d' <i>Ariège</i> , résidant à <i>Bordeaux</i> , canton d' <i>Mirepoix</i> du dit département, profession d' <i>commis à la banque de France</i> , domicilié à <i>Mirepoix</i> , canton d' <i>Mirepoix</i> , département d' <i>Ariège</i> .																	
Marié à :																	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.																	
Inscrit sous le n° <i>15</i> de la liste du canton d' <i>Mirepoix</i> . Classé dans la <i>1</i> partie de la liste en <i>1914</i> .																	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.																	
Incorporé à compter du <i>5 Septem. 1914</i> ; arrivé au corps le dit jour; <i>Soldat de 2^e classe</i> le <i>5 novembre 1914</i> ; <i>Caporal</i> le <i>1^{er} février 1915</i> ; <i>Sergent</i> le <i>16 novembre 1915</i> ; <i>tué à la bataille</i> .																	
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.																	
<table><thead><tr><th>Dates.</th><th>Communes.</th><th>Subdivisions de région</th><th>D. DOMICILE, R. RÉSIDENCE.</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>				Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE, R. RÉSIDENCE.										
Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE, R. RÉSIDENCE.														
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.																	
CAMPAGNES.		BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.															
<i>Contre l'Allemagne; du 5 sept. 1914 au 15 nov. 1915</i>		<i>Cité à l'ordre de la Patrie par décret du 15 juillet 1916. "Excellent sous-officier qui s'est fait remarquer par son courage, son entrain et son esprit d'initiative au Bois Sabot, au trépassé, aux attaques de Champagne - a été tué le 16 Nov. 1915 à la bataille de la Marne"</i>															
PÉRIODES D'ENGAGEMENTS.		ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :															
<table><tr><td rowspan="2">Réserve...</td><td>1^{re} dans l</td><td>du</td><td>au</td></tr><tr><td>2^e dans l</td><td>du</td><td>au</td></tr><tr><td rowspan="2">Supplémentaires</td><td>dans l</td><td>du</td><td>au</td></tr></table>		Réserve...	1 ^{re} dans l	du	au	2 ^e dans l	du	au	Supplémentaires	dans l	du	au	<table><tr><td>la réserve de l'armée active.</td><td>l'armée territoriale.</td><td>la réserve de l'armée territoriale.</td></tr></table>		la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.
Réserve...	1 ^{re} dans l		du	au													
	2 ^e dans l	du	au														
Supplémentaires	dans l	du	au														
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.														
<table><tr><td rowspan="2">Armée territoriale.</td><td>1^{re} dans l</td><td>du</td><td>au</td></tr><tr><td>Supplémentaires</td><td>dans l</td><td>du</td><td>au</td></tr></table>		Armée territoriale.	1 ^{re} dans l	du	au	Supplémentaires	dans l	du	au	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.							
Armée territoriale.	1 ^{re} dans l		du	au													
	Supplémentaires	dans l	du	au													
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au																	

Paris et Lamoignon. — Imp. et libr. milit. Henri CHAMBERLAIN-LAVALLÉE. — N° 1001 int. — 2075